

sa vie. Quant à Fouché, se voyant ainsi bravé, il résolut de s'en venger cruellement.

C'était à la fin du carême 1801. L'abbé Fournier devait prêcher le lendemain à Saint-Sulpice sur la Passion. L'affluence était plus considérable que de coutume. On se foulait aux portes longtemps avant l'heure du sermon. Un grand luxe de police avait été déployé ce jour-là, et le ministre lui-même, caché au fond d'une chapelle, attendait que le prédicateur parût. L'abbé Fournier monta en chaire, et prêcha. Jamais son éloquence n'avait été si vive, si animée, si entraînée; jamais organe plus flexible et plus sonore. diction plus sentie, geste plus noble et plus heureux : ses auditeurs, *pendus à ses lèvres*, respiraient à peine, et laissaient lire sur leurs visages toutes les impressions qu'il leur jetait du haut de la chaire. C'étaient la pitié, l'émotion, la terreur, et enfin l'espérance qui venait la dernière éclairer tous les fronts. Ce sermon produisit un effet immense, même sur Fouché, à en juger par quelques paroles qu'il murmura à voix basse, par son humeur en sortant, et par son empressement à se rendre chez Bonaparte, alors premier Consul.

Celui-ci, étonné de voir accourir en toute hâte le ministre de la police à une heure inaccoutumée, l'accueillit par ces mots : Qu'y a-t-il donc ? D'où venez-vous ?

— Du sermon.

— Du sermon, vous ?

— Moi-même.

— Et qu'alliez-vous donc faire là, s'il vous plaît ?

— Mon devoir. Surveiller par moi-même, et entendre l'oraison funèbre et le panégyrique de Louis XVI.

— Allons donc, c'est impossible.

— Rien n'est plus vrai, je vous assure. A l'abri d'un sermon sur la Passion, le prédicateur a fait une allusion constante à la mort de Louis XVI, allusion d'autant plus claire et d'autant mieux sentie, qu'il avait pour auditoire tout le faubourg Saint-Germain.

— Encore ce faubourg Saint-Germain... Mais ce prédicateur est un sot ou un fou.

— Un sot !... Je n'ai jamais entendu si beau sermon.

— Alors c'est un fou.

— Et un fou dangereux, car sa parole est puissante, et il avait affaire à nos ennemis.

— Eh ! que m'importe. Croyez-vous que cette poignée de gens réunis dans une église puisse nuire à mon gouvernement, en entraver la marche, conspirer ?... On ne conspire pas au nombre de mille personnes, et en public, dans une église...

— Ce ne sont pas eux, en effet, qui sont à craindre, mais le prédicateur...

— Quel est-il ?

— L'abbé Fournier, dont j'ai déjà eu occasion de vous parler.

— Ah ! oui, je me rappelle... il vous inquiétait déjà.

— Avais-je tort ?

— Et qu'en avez-vous fait ?

— Rien encore. En ce moment on doit procéder à son arrestation.

— Donnez-lui une leçon, et voilà tout.

Puis comme il le congédiait de la main et qu'il le voyait sortir peu satisfait, Bonaparte ajouta : « Vous attachez, je crois, trop d'importance à cette affaire. Je conçois que ce sermon vous ait fait quelque impression, à vous qui avez été un des juges de Louis XVI, dit-il malicieusement ; mais à tout prendre, c'est peu de chose, et je vous abandonne cette affaire, traitez-la comme vous voudrez ; mais rappelez-vous que l'abbé est un fou. »

Fouché sourit d'une manière particulière à ces dernières paroles, et courut à son hôtel. On l'attendait pour prendre ses ordres relativement à l'abbé Fournier qu'on venait d'arrêter. « A Bicêtre, dit-il, parmi les aliénés. Le premier Consul assure qu'il est fou. »

Aussitôt l'inspecteur de police préposé à sa garde fit monter l'abbé Fournier dans une voiture qui s'achemina vers ce triste asile. Il pénétra avec les gardes dans ces vastes cours, entraînant le prêtre qui le questionnait en vain sur le lieu où on le conduisait. Il le déposa entre les mains des gardiens des fous, et sortit après avoir fait à voix basse toutes ses recommandations. Les gardiens s'approchèrent de l'abbé pour lui ôter ses habits. Celui-ci renouela ses questions auxquelles on refusa encore de répondre. Dans un mouvement d'impatience bien pardonnable, il menaça de faire résistance ; mais les gardiens s'emparèrent de lui brutalement et le dépouillèrent ; puis après lui avoir rasé la tête, ils le revêtirent du costume de la maison. Cette opération s'était passée dans le plus grand silence, car l'abbé, après s'être reproché son mouvement de colère, s'était soumis sans murmurer, et avait offert ses souffrances à Dieu. Les gardiens l'emmenèrent ensuite dans son cabanon, et fermèrent la porte sur lui. Là, des cris incessants vinrent frapper son oreille ; les gémissemens se mêlaient aux rires, les chants joyeux aux sanglots, et il apprit par les cris d'un insensé qu'il était à Bicêtre.

— A Bicêtre ! s'écria-t-il, dans l'amertume de son âme ; ô mon Dieu, prenez pitié de moi !... — Il se jeta à genoux et pria en silence.

Ainsi, celui qui trois heures auparavant, régnait sur son nombreux auditoire par la puissance de sa parole, celui qui attirait par sa vénération et son amour, qu'on entourait de respect et d'estime, était maintenant jeté dans un cachot, entouré d'aliénés furibonds, et, seul, de tous ses compagnons d'infortune, ne conservait sa raison que pour mieux mesurer l'abîme dans lequel on l'avait plongé.

La suite au prochain numéro.

## EXERCICES LITTÉRAIRES.

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION.

LES EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION auront lieu les 25 et 26 juillet. Les parens des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. Les vacances commenceront immédiatement après la distribution solennelle des prix, et la rentrée des classes se fera le premier septembre prochain.

ET. NORMANDIN, PTE. DIRECT.

Collège de l'Assomption, 11 juillet 1843.

COLLÈGE DE CHAMBLY.

LES EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLÈGE DE CHAMBLY auront lieu le 17 à 1½ heure P.-M., et le 18 à 8½ heures A. M. Les parens des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. Les vacances commenceront immédiatement après la distribution solennelle des prix, et la rentrée des classes se fera le 6 septembre prochain.

F. CHOLETTE, P. D.

Collège de Chambly, 1er juillet.—3f.

A VENDRE A CE BUREAU,

PETIT ABREGE DE GEOGRAPHIE. D'HISTOIRE DU CANADA

suiivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1ère. édition. Prix, 15 sols.

Montréal, 13 juin 1843.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur de prévenir Messieurs les Ecclésiastiques qu'il a amené de France un assortiment d'ORNEMENTS pour Eglise qu'ils pourront voir chez J. D. BERNARD, écrivain, rue St. Paul, consistant en :

Chandeliers d'autel et Croix assorties, Chandeliers d'accolytes pour bancs d'œuvre et Croix.

Flambeaux et girandoles pour saluts du St. Sacrement, argentés et dorés. Encensoirs et Navettes argentés et en argent ; Ciboues, Calices et Ostensoirs de diverses grandeurs, en argent et argent doré ; d'autres avec pieds et tiges en bronze doré et argenté.

Des Croix de procession de diverses grandeurs, argentées et rayons dorés ; des Bénitiers et Goupillons argentés, des Lampes pour églises.

Des Burettes en argent et argent doré, avec les plateaux asseris en argent ou en bronze ; des Boîtes aux Saintes-Huiles en argent, des Couronnes pour Ostensoirs dorées, etc., etc., etc.

Sous peu de jours un très riche assortiment de chasubles, galons or fin et brodées, des aubes en batiste avec broderies très riches, des surplis pareils des étoles pastorales riches et autres effets qui seront remis à Messieurs les Ecclésiastiques à des prix très modérés. Les envois seront faits sur la demande et désignation.

Montréal, le 23 juin 1843.

F. DE MONTRAVEL.

LIVRES NOUVEAUX,

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DROITS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c &c. &c.

AUSSI,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisses de 12 à 400 feuillets.

Montréal, 18 Nov., 1842.

E. R. FABRE.

EXERCICE TRÈS DEVOT

A

St. Antoine de Padoue

LE

THAUMATURGE.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS GARY,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différens Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SAINTE MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PTE. DE L'ÉVÊCHÉ  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.